

# Aide fédérale modeste pour les familles

## > Enfants

Le gouvernement débloque 100 millions de plus pour les crèches

> Pour le reste, il renvoie aux cantons. Le PDC et la gauche espéraient mieux

Bernard Wuthrich BERNE

Que peut faire la Confédération pour alléger les charges des familles et les aider à mieux concilier leur vie professionnelle avec l'éducation de leurs enfants? Réponse: pas grand-chose. Le Conseil fédéral a consacré une bonne partie de sa séance hebdomadaire à ce sujet, sur mandat du parlement qui lui a transmis deux postulats du conseiller national Manuel Tornare (PS/GE) et de la Commission de l'économie du Conseil national.

Dans ce domaine, ce sont surtout les cantons et accessoirement les communes qui sont compétents, rappellent les conseillers fédéraux Alain Berset et Eveline Widmer-Schlumpf, chargés d'expliquer pour quelles raisons le gouvernement fédéral renonçait à lancer un programme ambitieux de soutien des familles.

La solution du crédit d'impôt pour les familles n'a pas été retenue. Le PS réclame des chèques-enfants

Le gouvernement ne compte pas ne rien faire non plus. Il propose de débloquer un modeste crédit de 100 millions de francs répartis sur huit ans pour soutenir des projets d'accueil extrascolaire des enfants. Ce crédit prolonge les 300 millions que la Confédération engage depuis douze ans dans l'extension des crèches et qui ont permis de créer 48 000 places d'accueil.

«Cela a donné de bons résultats, mais nous avons relevé des lacunes. L'offre doit être mieux adaptée aux besoins réels des parents. Les lieux d'accueil diffèrent selon la journée et se trouvent souvent à l'extérieur de l'école. Par ailleurs, la conciliation entre la vie



RUBEN SPRICH / REUTERS

Les conseillers fédéraux Alain Berset et Eveline Widmer-Schlumpf ont expliqué pour quelle raison le gouvernement ne lançait pas de programme ambitieux de soutien aux familles. BERNE, 21 MAI 2015

professionnelle et familiale est particulièrement compliquée durant les vacances», justifie-t-il. Le programme fédéral est également présenté comme un moyen de réduire les frais à charge des parents afin de faciliter l'accès de la classe moyenne à des structures d'accueil souvent chères. «Mais c'est aux cantons de présenter leurs concepts», insiste le ministre de l'Intérieur.

L'aide fédérale n'ira pas plus loin. Le Conseil fédéral a exploré d'autres pistes, comme la création d'une base légale permettant à la Confédération de soutenir plus directement les structures préscolaires ou parascolaires. Mais un tel engagement pourrait coûter entre 400 et 600 millions. «La situation financière de la Confédération ne le permet pas», regrette Alain Berset.

Le gouvernement renonce également à proposer une base légale

permettant aux jeunes parents de réduire leur taux d'occupation après la naissance d'un enfant. L'expérience menée au sein de l'administration fédérale ne serait pas suffisamment concluante pour être étendue au secteur privé. «Pas plus de 25% des jeunes pères employés dans l'administration ont fait usage de cette possibilité. Par ailleurs, cela pourrait être compliqué selon la taille de l'entreprise», regrette Eveline Widmer-Schlumpf.

Le Conseil fédéral a aussi examiné divers scénarios qui pourraient alléger la charge fiscale des parents. Mais il n'est pas favorable à un changement de système, car les pistes explorées se révèlent complexes et ne suscitent guère l'enthousiasme des cantons.

Une possibilité consisterait à remplacer les déductions fiscales des frais de garde par des crédits d'impôt, c'est-à-dire un rabais sur

la facture d'impôt à payer. Mais cela induirait des charges administratives supplémentaires et poserait un problème d'égalité de traitement. Eveline Widmer-Schlumpf doute que ce changement de système profite réellement à la classe moyenne. Par ailleurs, il est difficile d'accorder un rabais d'impôt aux familles modestes qui n'en paient pas.

Le Conseil fédéral s'est encore penché sur une réforme des allocations familiales. Différents modèles ont été étudiés, mais aucun ne paraît convaincant. Sans oublier, insiste Eveline Widmer-Schlumpf, que, selon la réforme choisie, une modification de la Constitution serait nécessaire.

La frilosité du gouvernement est pointée du doigt par le PDC et la gauche. «La montagne a accouché d'une souris», regrette le PDC. Manuel Tornare est du même avis. Avec le PS, il mettra désormais

l'accent sur l'introduction de chèques-enfants. Quant à Adèle Thorens, coprésidente des Verts, elle réclame un secrétariat d'Etat pour les questions familiales. A l'opposé du spectre politique, l'UDC juge «culotté» que le Conseil fédéral demande 100 millions pour l'accueil extrascolaire des enfants alors que l'article constitutionnel sur la famille a été rejeté en 2013.

De son côté, Eveline Widmer-Schlumpf pense que la question du traitement fiscal des couples reviendra sur le tapis. On se concentre pour l'instant sur l'initiative populaire du PDC, qui réclame le même régime pour les couples mariés, souvent défavorisés, et les concubins, à condition que le mariage soit l'union d'un homme et d'une femme. Si cette initiative est rejetée, la ministre des Finances rouvrira la discussion sur le mode d'imposition des couples.

## Panorama

### Suisse

#### Mieux organiser l'aide à l'Europe de l'Est

La Suisse pourrait mieux utiliser l'argent distribué aux «nouveaux» pays de l'UE au titre du milliard de cohésion. Le Contrôle fédéral des finances recommande, dans un rapport publié jeudi, de se concentrer sur certains projets et d'améliorer le pilotage et la surveillance. La Suisse verse 1,3 milliard de francs de contribution à l'élargissement de l'Union européenne. Cet argent finance près de 300 projets. (ATS)

#### Les revers d'une TVA unique

Le Conseil fédéral reste favorable à un taux unique de TVA, mais pas à n'importe quel prix. Il craint en effet des pertes fiscales pour la Confédération. (ATS)

#### La Poste fait le ménage

L'ère du bric-à-brac dans les bureaux de poste semble être révolue. Le Conseil fédéral est prêt à agir pour réduire le nombre d'articles vendus. Et le géant jaune teste lui-même une offre revue à la baisse. (ATS)

### Genève

#### Meurtre de Collonge: la suspecte est arrêtée

La femme suspectée d'avoir tué par balle mardi un homme de 73 ans dans un garage à Collonge-Bellerive a été interpellée jeudi vers midi à Lugano (TI). Cette Suissesse née en 1946 est l'ex-épouse de la victime. Selon le site *mattinonline.ch*, la femme s'est présentée à la rédaction dans un état de confusion évident. Elle a indiqué avoir un scoop à donner et a dit avoir tué son ex-mari. (ATS)

#### Mesures de réinsertion professionnelle critiquées

A Genève, l'Observatoire de l'aide sociale et de l'insertion (OASI) a recueilli 26 témoignages de bénéficiaires de mesures de réinsertion professionnelle qui remettent en cause la pertinence du système. Trop souvent, ces personnes ne comprennent pas la finalité des mesures imposées, estime l'OASI. (ATS)

### Vaud

#### Yéniches à Lausanne

La municipalité de Lausanne autorise les Yéniches installés sur l'un de ses terrains jouxtant l'Ecole hôtelière à y rester jusqu'à fin octobre. Pour les gens du voyage suisses, c'est un «soulagement». (ATS)

PUBLICITÉ

WELCOME TO MY WORLD

JOHN TRAVOLTA

LIONEL MEYLAN

Place du Marché 4 VEVEY Tél. 021 925 50 50

BREITLING 1884

INSTRUMENTS FOR PROFESSIONALS™

CHRONOMAT 44